

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2026



THERMADOR GROUPE

Société anonyme au capital de 36 803 396 €

Siège social : SAINT-QUENTIN-FALLAVIER (Isère) - Parc d'Activités de Chesnes - 60 rue de Luzais

I - Etat de situation financière au 30 juin 2026

(En milliers d'euros)

Actif	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
<u>Actif non courant :</u>			
Goodwill	89 739	85 902	89 739
Immobilisations incorporelles	23 578	21 369	24 863
Immobilisations corporelles dont droits d'utilisation	84 533	80 724	84 021
Immobilisations financières	1 188	1 339	1 111
Impôts différés actif	1 128	828	680
Total actif non courant	200 166	190 162	200 414
<u>Actif courant :</u>			
Stock marchandises	169 952	179 960	175 814
Clients et comptes rattachés	111 616	102 720	83 717
Impôt-Société	438	1 026	1 245
Impôt différé actif		820	530
Autres créances	12 832	11 227	9 324
Trésorerie et équivalents de trésorerie	107 721	63 066	96 963
Total actif courant	402 559	358 819	367 592
Total de l'actif	602 725	548 981	568 006

Passif	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Capitaux propres :			
Capital émis et réserves	148 192	139 012	139 012
Réserves consolidées	239 967	222 500	223 433
Résultat de l'exercice - Part du groupe	26 174	22 248	44 056
Intérêts minoritaires			
Total capitaux propres	414 333	383 760	406 500
Passif non courant :			
Emprunts et dettes financières à long terme	31 132	28 915	32 577
Obligations locatives à plus d'un an	7 043	7 096	7 605
Impôt différé passif	7 384	6 154	6 938
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	4 211	4 480	4 054
Total passif non courant	49 770	46 645	51 174
Passif courant :			
Provisions courantes	818	700	823
Obligations locatives à moins d'un an	3 007	2 544	2 973
Emprunts à court terme	3 503	351	34
Partie courante des emprunts et dettes financières à court terme	8 385	7 530	8 470
Fournisseurs et comptes rattachés	79 503	66 092	59 889
Fournisseurs immobilisations	678	316	453
Impôt-société exigible	1 423	618	496
Dettes fiscales et sociales	26 144	23 578	19 744
Autres dettes	15 161	16 847	17 447
Total passif courant	138 622	118 576	110 331
Total du passif	602 725	548 981	568 006

II.- Etat du résultat global consolidé au 30 juin 2026 (En milliers d'euros)

Compte de résultat consolidé	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	Exercice 2025
Chiffre d'affaires Net	287 951	258 681	501 744
Autres produits de l'activité	20	202	459
Achats consommés	-179 770	-163 567	-316 408
Charges de personnel	-37 733	-33 195	-66 216
Charges externes	-25 217	-22 647	-43 295
Impôts et taxes	-2 723	-2 635	-3 955
Dotations aux amortissements	-4 374	-4 275	-8 634
Dotations aux amortissements - impacts IFRS 16	-1 666	-1 551	-3 145
Dotation nette de reprises aux provisions	-1 255	-755	-398
Autres Produits, autres charges d'exploitation	-144	-339	-707
Résultat opérationnel	35 089	29 919	59 445
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	841	744	1453
Coût de l'endettement financier brut	-565	-528	-1140
Charges financières - impacts IFRS 16	-196	-163	-354
Charge d'impôt	-8 995	-7 724	-15 348
Résultat net	26 174	22 248	44 056
Résultat net – Part du groupe	26 174	22 248	44 056
Résultat net revenant aux intérêts minoritaires			
Résultat net par action en euros	2,85	2,42	4,80
Résultat net par action en euros après dilution en euros	2,71	2,30	4,56

Détail du nombre d'actions	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	Exercice 2025
Pour résultat net par actions			
Nombre d'actions totales	9 200 849	9 200 849	9 200 849
Nombre d'actions détenues en propres	- 30 136	- 30 136	- 30 136
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par actions	9 170 713	9 170 713	9 170 713
Résultat net par action après dilution			
Nombre d'actions totales	9 200 849	9 200 849	9 200 849
Nombre d'actions détenues en propres	-30 136	-30 136	-30 136
Nombre d'actions correspondant au capital autorisé non émis de 2 000 000 €	500 000	500 000	500 000
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action après dilution	9 670 713	9 670 713	9 670 713

Etat des autres éléments du résultat global consolidé	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	Exercice 2025
Résultat net	26 174	22 248	44 056
Autres éléments du résultat global :			
Ecart actuariel sur la provision retraite	31	33	104
Opérations sur actions propres			
Juste valeur des instruments financiers	880	-1 838	-978
Ecarts de conversion	5	4	5
Total du résultat global	27 090	20 447	43 187
Total du résultat global - Part du groupe	27 090	20 447	43 187
Total du résultat global revenant aux intérêts minoritaires			

III.- Etat de flux de trésorerie au 30 juin 2026 (en milliers d'euros)

Etat des flux de trésorerie	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Résultat net consolidé	26 174	22 248	44 056
Plus ou moins gains latents liés aux variations de juste valeur			
Paiement fondé sur des actions - Impact IFRS 2			
Plus ou moins dotations nettes aux amortissements et provisions (non courant)	4 561	4 243	8 395
Plus ou moins dotations nettes aux amortissements - impacts IFRS 16	1 666	1 551	3 145
Plus charges financières - impacts IFRS 16	196	163	354
Plus ou moins-values de cession	-52	6	-45
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	32 545	28 211	55 904
Charge d'impôt	8 995	7 724	15 348
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	41 540	35 935	71 252
Impôt versé	-9 446	-8 131	-15 932
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et après impôt versé	32 094	27 804	55 321
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 765	- 4 155	13 985
Flux net de trésorerie générés par l'activité (cash flow)	33 859	23 649	69 305
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de variation de périmètre	0	- 7 296	-17 309
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 291	-1 052	-5 697
Remboursement des immobilisations financières	24	141	431
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	61	39	138
Dû aux fournisseurs d'immobilisations (variation)	225	-104	33
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-3 981	-8 272	-22 404
Cash-flow libre	29 878	15 377	46 901
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-19 258	-19 075	-19 075
Souscriptions d'emprunts		8 700	20 000
Flux de financement IFRS 16	-1 809	-1 643	-3 371
Remboursements d'emprunts	-1 526	-896	-7 783
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-22 593	-12 914	-10 229
Indice des variations de cours des devises	5	1	5
Variation de trésorerie nette	7 290	2 464	36 677
Trésorerie d'ouverture	96 928	60 251	60 251
Dont trésorerie positive	96 963	63 257	63 257
Dont trésorerie négative	-34	-3 006	-3 006
Trésorerie de clôture	104 218	62 715	96 928
Dont trésorerie positive	107 721	63 066	96 963
Dont trésorerie négative	-3 503	-351	-34

IV.- Etat des variations des capitaux propres au 30 juin 2026 (en milliers d'euros)

Etat des variations des capitaux	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves consolidées	Résultats recyclables enregistrés directement en capitaux propres	Résultats non recyclables enregistrés directement en capitaux propres	Total part du groupe	Total Capitaux propres
Situation au 31/12/2025	36 803	117 722	-2 345	254 621	-980	679	406 500	406 500
Distribution				-19 258			-19 258	-19 258
Affectation du résultat en réserves		24 798		-24 798				
Juste valeur des instruments financiers					881		881	881
Ecart de conversion				5			5	5
Paie ment fondé sur des actions Impact IFRS 2								
Ecart actu ariels						31	31	31
Résultat du premier semestre				26 174			26 174	26 174
Situation au 30/06/2026	36 803	142 520	-2 345	236 745	-100	710	414 333	414 333

V.- Annexe aux états financiers consolidés semestriels résumés

Les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 juin 2026 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 juillet 2026.

1) Principaux événements de la période :

Rebond de l'activité au premier semestre.

Le groupe enregistre un rebond de 11,3 % faisant suite à une contraction de - 4,7 % observée au premier semestre 2025. Ce résultat est d'autant plus notable que l'effet prix demeure négatif de - 0,9 %. De plus, 18 sociétés commerciales sur 21 affichent une croissance, couvrant l'ensemble des secteurs d'activité.

Les activités liées au bâtiment affichent une bonne résistance dans un contexte de réduction des aides publiques à la rénovation énergétique. Axelair poursuit sa forte progression et atteint le seuil de rentabilité. Dans le cycle de l'eau, malgré un environnement météorologique contrasté, Jetly bénéficie d'un deuxième trimestre encourageant et confirme son positionnement sur les marchés porteurs de la gestion de l'eau.

Aello poursuit son développement dans l'univers de la piscine, tandis que DPI renoue avec la croissance malgré un contexte de forte volatilité des matières premières. DPI s'appuie également sur le renforcement de son équipe de direction.

Au sein des activités grand public, Mecafer et Domac maintiennent une bonne résilience grâce à la progression des volumes sur plusieurs gammes, notamment les groupes électrogènes.

Odrea préserve sa rentabilité grâce aux actions engagées sur les coûts et le e-commerce, malgré un recul de son chiffre d'affaires.

Enfin, les activités industrielles affichent une légère contraction, principalement liée au ralentissement des marchés des garages automobiles et de l'air comprimé chez Sectoriel, tandis que les perspectives demeurent favorables chez Sodeco.

Contexte déflationniste

Dans un contexte déflationniste, nous avons ajusté nos prix de vente à la baisse, à hauteur de 0,9 % en moyenne au cours du premier semestre.

Incidence des tensions géopolitiques

Le groupe poursuit ses activités dans un environnement logistique international fortement exposé à des facteurs externes affectant les chaînes d'approvisionnement, notamment les fortes tensions géopolitiques, l'évolution des capacités de transport maritime et les fluctuations des coûts de fret.

Dans ce contexte, la signature de contrats-cadres par le groupe avec deux partenaires a permis de sécuriser les coûts mais aussi les flux d'approvisionnement. Les relations avec ses transitaires sont pilotées activement par le groupe afin de sécuriser la continuité des approvisionnements des filiales. Des dispositifs de suivi spécifiques ont été mis en place dès le mois de mars pour anticiper les évolutions du marché du fret et adapter, le cas échéant, les schémas d'acheminement.

La Direction considère que les mesures déployées, associées au partenariat avec ses transitaires et au pilotage renforcé des flux d'importation, permettent à ce stade de maîtriser les risques identifiés sans incidence significative sur la continuité des activités du Groupe.

2) Référentiel appliqué et base d'élaboration des états financiers consolidés.

Thermador Groupe, société mère du Groupe, est une Société Anonyme à Conseil d'Administration soumise aux dispositions du livre II du Code du commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Elle est régie par les dispositions légales et réglementaires, en vigueur et à venir, applicables aux sociétés anonymes et par ses statuts.

Les comptes semestriels consolidés sont établis en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils sont présentés, en application de cette norme, en retenant une présentation condensée de l'annexe ; seules les transactions significatives ou les règles adaptées aux spécificités des arrêtés de comptes semestriels donnent lieu à des paragraphes annexes. Ils doivent être lus en liaison avec les comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2025, tels que présentés dans le Document d'Enregistrement Universel enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 3 mars 2026 et disponible sur le site internet de la société : www.thermador-groupe.fr.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers au 30 juin 2026 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers au 31 décembre 2025 à l'exception des évolutions normatives reprises ci-après.

Les nouvelles normes et interprétations applicables de façon obligatoire au 1er janvier 2026

Les Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables en 2026 sont :

- Amendements IAS 21 - Effet des variations des cours des monnaies étrangères : absence de convertibilité.

Ces amendements n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables à partir de 2027 et non anticipés par le Groupe

- IFRS 18 - Présentation et informations des états financiers.
- IFRS 19 - Filiales sans responsabilité publique : informations à fournir : accords de financement de fournisseurs.
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – Classification et évaluation des instruments financiers
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – Contrats faisant référence à une électricité dépendante de la nature

Les analyses des incidences de l'application de ces textes sont en cours.

3) Périmètre et mode de consolidation

Évolution du périmètre de consolidation

Sont incluses dans le périmètre de consolidation toutes les filiales dont Thermador Groupe détient directement ou indirectement au moins 20 % des droits de vote au 30 juin 2026.

Thermador Groupe a acquis le 30 juin 2025, pour un montant de 8,7 M€, 100 % des titres de la société C2AI via l'acquisition de 100 % des titres de sa société mère MMT. La société MMT a ensuite été absorbée par voie de transmission universelle de patrimoine au sein de Thermador Groupe sur le premier semestre 2026. Les titres de C2AI, initialement détenus par MMT, ont ainsi été transmis à Thermador Groupe, devenue seule associée de C2AI.

Périmètre au 30 juin 2026 :

Nom	Lieu	% Détenu et intérêt	Mode de consolidation
Aello	France	100,0000%	Intégration globale
Alto Metering	France	100,0000%	Intégration globale
Axelair	France	100,0000%	Intégration globale
C2AI	France	100,0000%	Intégration globale
Distrilabo	France	100,0000%	Intégration globale
Domac	France	100,0000%	Intégration globale
DPI	Monaco	100,0000%	Intégration globale
FGinox	France	100,0000%	Intégration globale
Isocel	France	100,0000%	Intégration globale
Jetly	France	100,0000%	Intégration globale
Mecafer	France	100,0000%	Intégration globale
Odrea	France	100,0000%	Intégration globale
Opaline	France	100,0000%	Intégration globale
PB Tub	France	100,0000%	Intégration globale
Quilinox	Espagne	100,0000%	Intégration globale
Rousseau SA	Espagne	100,0000%	Intégration globale
Sectoriel	France	100,0000%	Intégration globale
Sferaco	France	100,0000%	Intégration globale
Sodeco Valves	Belgique	100,0000%	Intégration globale
Syveco	France	100,0000%	Intégration globale
Thely	France	100,0000%	Intégration globale
Thermacome	France	100,0000%	Intégration globale
Thermador	France	100,0000%	Intégration globale

4) Notes sur le bilan

Note 1 - Ecart d'acquisition affectés

Les écarts d'acquisition inscrits à l'actif correspondent aux survaleurs dégagées lors d'opérations de croissance externe. Ils sont affectés aux ensembles homogènes de biens générant des flux de trésorerie indépendants, identifiés lors de l'acquisition. Ces écarts ont fait, par le compte de résultat, l'objet de dépréciations par voie d'amortissements conformément aux règles applicables aux biens concernés. Ainsi les écarts affectés aux terrains n'ont pas été amortis et ceux affectés aux constructions ont été amortis selon la durée de vie résiduelle prévisionnelle des constructions. Les autres immobilisations incorporelles, à durée de vie définie, sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en Résultat Opérationnel.

Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'entreprise doit allouer ses actifs à chacune des UGT indépendantes dans leurs opérations. Chez Thermador Groupe, chaque filiale opérationnelle représente une UGT, les tests de dépréciation et l'affectation des écarts d'acquisition se fait historiquement sur la base des filiales.

Nature d'actif	En milliers d'euros	Thely	Sodeco	Odrea	Distrilabo	Thermacome	DPI	Alto Metering	C2AI	Quilinox	TOTAL
Terrains	Valeur brute	39		952							991
	Valeur nette	39		952							991
Construction	Valeur brute	468	300	2 584							3 352
	Amortissement	-468	-133	-891							- 1 492
	Valeur nette	-	168	1 693							1 861
Marque	Valeur brute			1 200	550	1 600		640	1 100	1 090	6 180
	Valeur nette			1 200	550	1 600		640	1 100	1 090	6 180
Relation clients	Valeur brute			2 500	1 350	1 000	13 900	620	2 200	3 670	25 240
	Amortissement			-1 875	-878	-617	-5 097	-119	-220	-275	- 9 081
	Valeur nette			625	473	383	8 803	501	1 980	3 395	16 159
TOTAL		39	168	4 470	1 022	1 983	8 803	1 141	3 080	4 485	25 191

Note 2 – Goodwill

Lors de l'entrée dans le périmètre de nouvelles sociétés, en application de la norme IFRS 3 révisée, un goodwill est enregistré. Ce goodwill représente les synergies attendues de l'intégration des nouvelles activités acquises et les économies d'échelle qui sont générées par la mutualisation des moyens mis en œuvre. Il a été alloué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) représentés par chaque société acquise.

Le prix d'acquisition des entreprises acquises correspond à la juste valeur à la date d'acquisition des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle des actions acquises, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Le bilan comporte un poste « Goodwill » pour 89 739 k€ et se décompose comme suit :

	Actif net comptable acquis avant harmonisation comptable	Retraitements	Actif net acquis	Prix d'acquisition	Goodwill
Pbtub, Isocel, Dipra, Thermador, Jetly, Sferaco, Syveco. (antérieurs à 2015)				6 136	6 136
Mecafer	8 940	(298)	8 642	24 300	15 658
Nuair	741		741	2 700	1 959
Sodeco Valves	5 922	170	6 092	10 000	3 908
FGinox	6 930	21	6 951	22 881	15 930
Groupe Valfit, acquis par Sferaco	2 653	(13)	2 640	7 600	4 960
Fonds de commerce Vortice France, acquis par Axelair et Syveco				850	850
Odrea (anciennement Ets. E. Rousseau / Sanidom)	15 184	5 388	20 572	22 000	1 428
Cession de fonds de commerce de Sodeco Sedin				(31)	(31)
Distrilabo	1 293	1 419	2 712	5 200	2 488
Thermacome	2 402	1 947	4 349	7 000	2 651
Fonds de commerce chez Thermacome				380	380
Fonds de commerce AFY, acquis par Sferaco, Isocel et Syveco				500	500
DPI	4 213	10 425	14 638	36 160	21 522
Fonds de commerce chez DPI				659	659
Alto Metering	403	945	1 348	3 685	2 337
Fonds de commerce Vena Contracta chez Sodeco				1 000	1 000
C2AI	7 735	2 475	10 210	13 789	3 579
Quilinox	3 505	3 570	7 075	10 900	3 825
Total au 30 juin 2026	59 921	26 049	85 970	175 709	89 739

Tests de dépréciation du goodwill / test de valeur des unités génératrices de trésorerie (UGT) :

Règles et principes comptables :

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », la valeur nette des immobilisations est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur. Pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie dont les goodwill, des tests de dépréciation sont mis en place chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstance indiquent qu'ils peuvent être dépréciés. Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie auxquelles sont rattachés les goodwill retenus par le groupe sont constituées des entités Jetly, Sferaco, Thermador, Odrea, Isocel, Pbtub, Sectoriel, Syveco, Axelair, Mecafer/Domac, Aello, Sodeco Valves, FGinox, Distrilabo, Thermacome, DPI, Alto Metering, C2AI, Quilinox et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline, et Thermador Groupe

Conformément à IFRS 3, l'allocation du prix d'acquisition de MMT/C2AI a été finalisée au 30 juin 2026. MMT n'exerçant aucune activité opérationnelle et ayant fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de Thermador Groupe, les actifs

identifiables reconnus lors du regroupement d'entreprises ont été affectés à C2AI, seule entité génératrice des avantages économiques futurs liés à l'acquisition. En conséquence, la relation clientèle (2,2 M€), la marque (1,1 M€) et le goodwill résiduel (3,6 M€) sont désormais rattachés à l'UGT C2AI.

Détermination de la valeur recouvrable et modalités du test de dépréciation :

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Elle est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible, les actifs sont regroupés en UGT ou groupes d'UGT pour lesquels la valeur recouvrable est alors déterminée.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif à laquelle s'ajoute une valeur terminale. Elle est déterminée en interne à partir :

- ✦ des flux de trésorerie estimés généralement sur la base d'un business plan établi sur 5 ans élaboré par la Direction,
- ✦ et de la valeur terminale calculée à partir de l'actualisation à l'infini d'un flux annuel normatif basé sur le flux de trésorerie issu de la dernière année des prévisions.

L'ensemble de ces éléments étant ensuite actualisé en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

Au 30 juin 2026 nous avons fait une revue des indices de pertes de valeur qui a consisté à analyser les données suivantes :

- Comparatif des résultats à fin juin 2026 aux tendances des marchés sur lesquels nos UGT interviennent.
- Révision des budgets 2026 par les filiales le cas échéant.
- Révision des plans d'affaires 2027 à 2030 prenant en compte les budgets révisés 2026 le cas échéant.
- Revue des pertes de clients ou pertes de marchés significatifs.

Nous avons identifié des indices de perte de valeur sur les UGT Alto Metering, Mecafer/Domac, Thermacome et DPI au 30 juin 2026. Conformément à IAS 36, ces indices ont conduit à la réalisation de tests de dépréciation portant sur les goodwill et les autres actifs incorporels affectés à ces unités génératrices de trésorerie. Les tests ont été réalisés sur la base des hypothèses décrites ci-après, intégrant les perspectives d'activité actualisées propres à chacune de ces UGT.

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

Tableau des hypothèses Clés	Chiffres retenus au 30 juin 2026	Chiffres retenus au 31 décembre 2025
Période	5 ans	5 ans
Taux de croissance à long terme retenu	2%	2%
Taux d'actualisation groupe	8,8%	8,8%
Fourchette de test de sensibilité du taux d'actualisation	1%	1%

Tendance : les principales hypothèses clés qui sont le chiffre d'affaires, la performance opérationnelle et le besoin en fonds de roulement ont été estimés à partir des données réelles constatées au 30 juin 2026 et des prévisions futures estimées par les directions métiers.

Performance opérationnelle : les hypothèses retenues tiennent compte des estimations d'inflation et de notre capacité à répercuter les hausses de prix à nos clients dans un contexte de forte volatilité des prix des matières premières et des coûts de transport. Le besoin en fonds de roulement a été notamment estimé sur la base des prévisions de stocks établies par nos directions opérationnelles pour le reste de l'année 2026 et les années futures. Elles tiennent compte des ambitions en matière de réduction du besoin en fonds de roulement lorsque jugé nécessaire.

Résultat des tests et sensibilités : Les tests de dépréciation réalisés sur les actifs incorporels, y compris les goodwill, sur la base des hypothèses présentées ci-dessus, n'ont mis en évidence aucune perte de valeur. Les analyses de sensibilité montrent néanmoins qu'une hausse de 100 points de base du taux d'actualisation conduirait à constater une dépréciation du goodwill de 3,9 M€ pour DPI, de 2,3 M€ pour Mecafer/Domac et de 0,8 M€ pour Thermacome.

Enjeux climatiques : les flux de trésorerie futurs intègrent notre meilleure estimation au mieux de notre connaissance des impacts potentiels identifiés au titre des enjeux climatiques.

Le test de dépréciation effectué suite à l'identification des indices de perte de valeur a consisté à déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont rattachés les goodwill et à la comparer à la valeur nette comptable des actifs concernés.

Note 3 - Impôts différés (en milliers d'euros)

Les impôts différés ont été calculés sur tous les postes de bilan et du compte de résultat.

Résultat net avant impôt (bénéfice comptable)	35 169
Taux d'impôt sur les activités ordinaires (1)	25,00%
Charge d'impôt théorique	8 792
Contribution sociale de 3,3%	150
Frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales (2)	213
Crédits d'impôt	-102
Non activation des impôts différés	38
Charges non déductibles et effet de taux de fiscalité hors France	-96
Charge d'impôt	8 995
Taux d'impôt effectif	25,58%

Taux de l'impôt-société au 30 juin 2026 :

Sur les activités ordinaires (1)	25,00%
Contribution sociale	0,43%
Frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales (2)	0,61%
Crédits d'impôt et dons	-0,29%
Non activation des impôts différés	0,11%
Charges non déductibles et effet de taux de fiscalité hors France	-0,27%
Taux de l'impôt-société sur le résultat des activités ordinaires	25,58%

- (1) *Le bénéfice est taxé en 2026 au taux de 25% en France, en Belgique et en Espagne.*
- (2) *La loi de finances en France a fixé à 5% le pourcentage des frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales ; cela représente une charge d'impôt-société sur les dividendes de 213 K€ qui seront versés en 2027 à Thermador Groupe.*

Au 30 juin 2026, la société présente l'intégralité de ses impôts différés actifs et passifs en non courant. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité. Au 30 juin 2026, les impôts différés actif et passif ont été répartis comme suit :

Impôt différé actif	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Provision pour engagement de fin de carrière	678	779	646
Déficit Sodeco		66	
Survaleur terrain et construction	-10	-9	
IFRS 16	39	25	34
Décalage temporaire	421		
Fonds de commerce		10	
Plus-value sur bâtiment		-78	
Amortissement bâtiment		35	
Décalage temporaire		206	530
Juste valeur sur instruments financiers		614	
Total	1 128	1 648	1 210

Impôt différé passif	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Fonds de commerce	1 444	1 429	2
IFRS 16	-14	-3	-11
Survaleur terrain et construction	0	702	1 436
Provision pour engagement de fin de carrière	-357	-325	-349
Décalage temporaire	-115	-86	-132
Plus-value sur bâtiment	736	62	727
Marque et relations clients	5 585	4 941	5 900
Déficit Sodeco	-36		
Leasing SODECO	-41		
Impôts sur les distributions des filiales	213		392
Juste valeur sur instruments financiers	-32		-325
Déficit Thermacome			-22
Total	7 383	6 720	7 618

Note 4 - Immobilisations corporelles et incorporelles (en milliers d'euros)

Règles et principes comptables :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à l'exception des terrains et constructions auxquels ont été affectés les écarts d'évaluation.

Les immobilisations incorporelles concernent principalement depuis 2018 les marques acquises (pour 6 180 K€), les relations clients acquises (25 240 K€) et des logiciels.

Variation des valeurs brutes :

Immobilisations	Valeur brute au début de la période	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Virement de poste à poste	Valeur brute à la fin de la période
Ecarts d'acquisition	89 739					89 739
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 023		215			40 238
Total immobilisations incorporelles	129 762		215			129 977
Terrains	13 243					13 243
Constructions sur sol propre	98 108		493		47	98 648
Installations techniques, matériel et outillage	14 271		543	-256	8	14 566
Installations générales, agencements, aménagements	12 045		168	-5	-21	12 187
Matériels de transports	385		21	-129		277
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 488		348	-28	23	7 831
Autres immobilisations corporelles en cours	2 482		2 402		-60	4 824
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	15 557		1 101	-1 188	3	15 473
Total immobilisations corporelles	163 579		5 076	-1 606		167 049
Autres immobilisations financières	1 111		101	-24		1 188
Total immobilisations financières	1 111		101	-24		1 188
Total général	294 452		5 392	-1 630		298 214

Immobilier :

Au cours de ce 1^{er} semestre 2026, plusieurs opérations immobilières majeures ont été initiées afin d'accompagner le développement des activités et d'adapter le patrimoine aux nouveaux besoins des filiales.

Sur le site SFERACO, nous avons engagé un projet d'extension de l'entrepôt portant sur une surface de 2 578 m². Cette opération vise à accompagner la croissance de l'activité logistique du site, notamment à travers l'intégration d'un équipement d'automatisation, nécessitant des espaces adaptés tant en termes de volumétrie que d'organisation des flux.

Le projet C2AI constitue une opération de réhabilitation complète d'un bâtiment existant afin d'accueillir les équipes actuellement basées à Décines. Le programme de travaux comprend un désamiantage du site, la réfection complète de la toiture, ainsi qu'un réaménagement intégral des locaux. Des équipements complémentaires sont également intégrés, notamment la mise en place de cuves de récupération, l'installation de sous-compteurs électriques, et la réalisation d'isolations par l'extérieur, dans une logique d'amélioration de la performance globale du bâtiment.

Concernant FGinox, le chantier sera engagé au cours du second semestre 2026. Sur les six premiers mois de l'année, les travaux préparatoires ont été lancés avec notre maître d'œuvre historique afin de définir les grandes orientations du projet. Par ailleurs, et pour la première fois, nous avons fait le choix d'intégrer un aménageur d'intérieur dans la conception des espaces. L'objectif est de proposer des locaux à la fois fonctionnels, parfaitement adaptés aux usages, et présentant un niveau de qualité et d'esthétique différenciant, en cohérence avec les standards attendus pour les environnements de travail modernes.

En parallèle de ces opérations, le site JETLY a vu la mise en service de sa solution de gestion technique du bâtiment (GTB). Cette évolution permet désormais une meilleure supervision des équipements techniques, ainsi qu'une première consolidation des données d'exploitation, préfigurant un pilotage plus fin des performances énergétiques et techniques du site.

Dans la continuité des évolutions engagées fin 2025, le semestre a été marqué par la montée en maturité du service de gestion technique du patrimoine, créé en septembre 2025 à la suite de l'intégration d'une ressource dédiée. Après une première phase d'observation et d'appropriation du patrimoine, le service a connu sur ce semestre une véritable montée en puissance, tant en volume d'activité qu'en périmètre d'intervention.

Ce service accompagne désormais les filiales volontaires sur l'ensemble de leurs problématiques techniques bâtimentaires, couvrant l'entretien du bâti, la maintenance des équipements ainsi que les projets d'investissement. Cette offre structurée répond à un besoin fort de centralisation et de pilotage des sujets techniques.

L'adhésion des filiales s'est rapidement confirmée, avec un volume de 216 demandes de travaux traitées sur les six premiers mois de l'année, dont 39 opérations relevant d'investissements. Cette dynamique illustre le rôle désormais central du service dans le support opérationnel des activités.

En parallèle, une démarche de structuration des achats a été engagée avec la mise en place de contrats-cadres bâtimentaires sur trois typologies d'interventions :

- l'entretien des toitures,
- la maintenance des ascenseurs,
- et la maintenance des systèmes CVC (chauffage, ventilation, climatisation).

Ces travaux de consultation et de négociation ont d'ores et déjà permis d'obtenir des réductions de coûts supérieures à 50 % pour les filiales concernées, traduisant un levier immédiat d'optimisation des charges d'exploitation et une meilleure maîtrise des prestations.

Sur la partie développement, une avancée majeure a été réalisée avec la signature d'une promesse en vue de la construction d'un nouveau site pour DISTRILABO sur la commune de Bischheim. Ce projet prévoit la réalisation d'un bâtiment neuf d'une surface totale de 2 440 m², destiné à accueillir les équipes de la filiale dans des conditions adaptées à leurs besoins opérationnels.

L'opération est portée par un promoteur immobilier, qui assurera la construction du bâtiment dans le cadre d'un montage en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA). À l'issue de la construction, le bien a vocation à être acquis afin d'intégrer le patrimoine immobilier. Ce type de montage permet de sécuriser la conception et la réalisation du projet, tout en limitant l'exposition aux aléas de chantier et en garantissant un niveau de qualité conforme aux attentes.

En parallèle, nous avons engagé une démarche de mise en vente du site AFY situé à Saint-Quentin-Fallavier. Ce bâtiment, acquis en 2022, a été très peu utilisé par les filiales au regard de sa localisation et de son inadéquation relative avec les besoins opérationnels. Afin de réduire les coûts associés à la détention d'un site vacant et de générer une plus-value, il a été décidé de procéder à sa cession. Cette opération s'inscrit dans une logique d'optimisation du portefeuille immobilier, visant à concentrer les ressources sur des actifs stratégiques et pleinement exploités.

Au 30 juin 2026, le domaine immobilier comprend 322 061 m² de terrain et 127 139,42 m² de bâtiments (entrepôts et bureaux), pour une valeur totale estimée à 91,9 millions d'euros.

IFRS 16

La norme IFRS 16 « contrats de location » est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019.

L'application de la norme IFRS 16 concerne la présentation et la comptabilisation des contrats de location. Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- d'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat,
- d'une dette au titre de l'obligation de paiement.

Évaluation du droit d'utilisation des actifs :

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût (soit la somme des loyers actualisés sur la durée du contrat) et comprend le montant initial de la dette. Pour les contrats de location avec une date de prise d'effet antérieure au 1er janvier 2019, la date de prise d'effet a été fixée au 1er janvier 2019.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité des actifs sous-jacents (durée du contrat de location pour la composante loyer).

Évaluation de la dette de loyer :

À la prise d'effet du contrat, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat. Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette sont :

- les loyers fixes (y compris les loyers fixes en substance, c'est-à-dire que même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, ils sont en substance inévitables),
- les paiements à effectuer par le preneur en vertu de l'exercice d'une option d'achat.

L'évaluation de la dette liée au contrat de location est la suivante :

- elle est augmentée à hauteur des charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation à la dette, à l'ouverture de la période,
- et diminuée du montant des paiements effectués.

Par ailleurs, la dette peut être réestimée dans les situations suivantes :

- révision de la durée de location,
- modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option,
- révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers lorsque l'ajustement des loyers a lieu.

Typologie des contrats de location capitalisés :

Contrats de location « Biens immobiliers » :

Thermador Groupe a identifié des contrats de location au sens de la norme pour les bâtiments loués par certaines de ses filiales. Il s'agit de baux commerciaux de type 3-6-9 sans option de renouvellement au terme du bail.

Ces contrats prévoient des options de résiliation triennales au bénéfice du preneur, le Groupe apprécie la certitude raisonnable d'exercice ou de non-exercice de ces options sur la base de plusieurs facteurs, notamment :

- l'importance stratégique des sites concernés pour l'activité du groupe,
- les coûts significatifs de sortie ou de relocation,
- la durée d'utilisation historique de locaux comparables,
- l'existence d'aménagements spécifiques.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de prise d'effet du contrat. Nous avons retenu un taux unique au niveau du groupe, les investissements immobiliers étant toujours portés par la société civile immobilière SCI Thely détenue à 99,9995 % par Thermador Groupe. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait le preneur, au commencement du contrat de location, pour emprunter sur une durée avec une garantie et dans un environnement économique similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition de l'actif. Ce taux est obtenu par l'addition du taux « emprunt phare à 10 ans » et du spread propre à Thermador Groupe (écart de taux entre le taux d'emprunt marginal de Thermador Groupe et le taux « emprunt phare à 10 ans »).

Contrats de location « Autres actifs » :

Les principaux contrats de location identifiés correspondent aux véhicules. La durée de capitalisation des loyers de location correspond à la période non résiliable du contrat, la grande majorité des contrats ne comprenant pas d'options de renouvellement. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de prise d'effet du contrat (cf. paragraphe « Biens immobiliers » pour la détermination du taux d'endettement marginal). Ce taux d'actualisation est différent du taux d'actualisation utilisé pour les contrats de location « Biens immobiliers ».

Typologie des contrats de location non capitalisés :

Le groupe retient les deux exemptions prévues par la norme IFRS 16 qui permettent de ne pas comptabiliser au bilan : les contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

- Contrats de location de courte durée inférieure ou égale à douze mois.
- Contrats de location portant sur des actifs de faible valeur : ces contrats concernent des locations pour lesquelles la valeur à neuf des actifs est inférieure ou égale à 5 000 dollars US.

Note 5 – Amortissements

Règles et principes comptables :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie prévue :

Marques	Non amorties
Relation clients	10 ans
Logiciels	3, 4, 5 ans
Gros-œuvre	40 ans
Bardage-charpente	25 ans
Toiture	20 ans
Electricité	20 ans
Chauffage-Plomberie	15 ans
Cloison peinture	10 ans
Agencements, aménagements des constructions	3, 4, 5, 7 et 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2, 3, 4, 5 et 10 ans
Matériel de bureau informatique	2, 3, 4, 5, 6 et 10 ans
Mobilier	2, 3, 5, 8 et 10 ans

Variation des amortissements (en milliers d'euros) :

Amortissements	Montant des amortissements au début de la période	Entrée de périmètre	Augmentations de la période	Diminutions amortissements des éléments sortis de l'actif	Virement de poste à poste	Montant des amortissements à la fin de la période
Ecarts d'acquisition						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 159		1 501			16 660
Total immobilisations incorporelles	15 159		1 501			16 660
Terrains			4			4
Constructions sur sol propre	48 236		1 720			49 956
Installations techniques, matériel et outillage	12 260		388	-257	5	12 396
Installations générales, agencements, aménagements	7 467		386	-4	-29	7 820
Matériels de transports	343		16	-121	4	242
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 181		360	-28	20	6 533
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	5 073		1 666	-1 173		5 566
Total immobilisations corporelles	79 559		4 540	-1 583		82 516
Total général	94 718		6 041	-1 583		99 176

Note 6 – Stocks (en milliers d’euros)

Règles et principes comptables :

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d’achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d’inventaire est inférieure à la valeur comptable définie ci-avant. La valeur d’inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation, basée sur les quantités en stock et les ventes passées, les probabilités d’écoulement, et le cas échéant, le cours de réalisation en vigueur chez les ferrailleurs. Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation.

	Valeur brute du stock	Dépréciation du stock	Valeur nette du stock
Montant au 31/12/2025	185 258	9 444	175 814
Entrée du périmètre			
Dotations de l'exercice		1 185	
Reprises de l'exercice		220	
Montant au 30/06/2026	180 361	10 409	169 952

Notre stock baisse de 6,4% à périmètre constant en valeur et baisse en nombre de jours d’achats consommés (181 jours) comparativement à décembre 2025 (209 jours).

Note 7 – Créances et autres créances (en milliers d’euros)

Créances	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Clients	111 131	102 251	83 235
<i>Dont Produits à recevoir</i>	488	314	42
Clients douteux	485	469	481
Impôt Société	438	1 026	1 245
Impôt différé actif		820	530

<u>Autres créances</u>			
TVA	5 750	5 087	4 127
Autres tiers	3 901	3 273	3 654
<i>Dont Produits à recevoir</i>	947	1 101	1 452
Charges constatées d'avance	3 181	2 867	1 543
Total des autres créances	12 832	11 227	9 324
Total des créances	124 886	115 793	94 815

Créances clients :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction des probabilités de recouvrement.

	Valeur brute des créances clients	Dépréciation des créances clients	Valeur nette des créances clients
Montant au 31/12/2025	85 944	2 227	83 717
Entrée du périmètre			
Dotations de l'exercice		204	
Reprises de l'exercice		110	
Montant au 30/06/2026	113 937	2 321	111 616

IFRS 9 :

La norme IFRS 9 requiert l'application du modèle de dépréciation s'appuyant sur les pertes attendues à l'ensemble des actifs financiers, y compris les créances commerciales à compter du 1^{er} janvier 2018. Sur la base des cinq dernières années, les pertes irrécouvrables ont représenté une moyenne de 0,05 % du chiffre d'affaires consolidé. L'impact non significatif n'a pas donné lieu à la constitution d'une provision à l'introduction de la norme en 2018. Pour les exercices suivants et au 30 juin 2026, l'impact est resté non significatif.

Risque de crédit :

Nous n'enregistrons pas de défaillance majeure de clients au cours du premier semestre 2026. Ci-dessous nous vous présentons l'état de nos créances clients (hors clients douteux) au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 :

En milliers d'euros	Montant total	Montant à échéances postérieures au 30 juin 2026	Moins de 30 jours de retard	Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard	Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard	Plus de 90 jours de retard
Créances clients (hors clients douteux) au 30 juin 2026	111 131	93 802	11 478	2 611	1 386	1 854
En % des créances clients		84%	10%	2%	1%	2%

En milliers d'euros	Montant total	Montant à échéances postérieures au 31 décembre 2025	Moins de 30 jours de retard	Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard	Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard	Plus de 90 jours de retard
Créances clients (hors clients douteux) au 31 décembre 2025	83 235	68 498	8 788	2 253	541	3 155
En % des créances clients		82%	11%	3%	1%	4%

Note 8 – Besoin en fonds de roulement

Variation du BFR :

En milliers d'euros	31/12/2025	Variation	30/06/2026
Créances Clients	83 235	27 896	111 131
Créances clients douteux	481	4	485
Stocks	175 814	-5 862	169 952
Dettes fournisseurs	59 889	19 614	79 503
Autres créances courantes	10 569	2 701	13 270
Autres dettes courantes	35 843	6 890	42 733
Total BFR	174 367	-1 765	172 602

Note 9 – Capital social

Le capital de Thermador Groupe est resté inchangé au 30 juin 2026 à 36 803 396 €, divisé en 9 200 849 actions d'un nominal de 4 € chacune. Il n'y a pas de stock-options. En 2024, Thermador Groupe a acheté dans le cadre d'un programme de rachat d'actions 30 000 actions à un prix moyen pondéré de 77,7942 €. Thermador Groupe détient au 30 juin 2026, 30 136 de ses propres actions valorisées à 2 345 k€.

Note 10 – Dette financière nette (en milliers d'euros)

Au 30/06/2026	Courant	Non courant	Total	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts bancaires	-8 385	-31 132	-39 517	-8 385	-27 740	-3 392
Découverts bancaires	-3 503		-3 503	-3 503		
Dettes de loyer (IFRS 16)	-3 007	-7 043	-10 050	-3 007	-6 615	-428
Trésorerie et équivalent trésorerie	107 721		107 721	107 721		
Total en valeur nette	92 826	-38 175	54 651	92 826	-34 355	-3 820

Le poste de trésorerie et équivalent trésorerie, égal à 107 721 K€, correspond au montant des comptes bancaires pour 46 283 k€ et des comptes à terme pour 61 438 k€. Tous nos emprunts bancaires sont à taux fixe pour limiter l'impact éventuel des variations des taux.

DPI a recours à un prestataire de factoring auprès duquel il cède ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Le contrat est sans recours, c'est-à-dire que les créances qui seraient impayées entre les mains du factor ne sont pas restituées à DPI, la société d'affacturage conservant donc le risque d'insolvabilité du client dans la limite de la garantie accordée. Le montant financé s'élève au 30 juin à 5 350 K€ et est comptabilisé en trésorerie et équivalent trésorerie.

Note 11 - Provisions inscrites au passif (en milliers d'euros)

Provisions	Montant au début de la période	Entrée en périmètre	Dotations de la période	Ecart actuariel	Reprises de la période	Montant à la fin de la période
Provisions non courantes	4 054		216	-41	18	4 211
Provision pour engagement de fin de carrière						
Total provisions non courantes	4 054		216	-41	18	4 211
Provisions courantes						
Autres provisions courantes	823				5	818
Total provisions courantes	823				5	818
Total général	4 877		216	-41	23	5 029

Selon la convention collective du commerce de gros, l'indemnité de fin de carrière est plafonnée à trois mois de salaires correspondant à 30 années de service pour les employés, à six mois de salaires correspondant à 30 années de service pour les cadres et à six mois de salaires correspondant à 43,33 années de service pour les agents de maîtrise. Selon la convention collective monégasque, l'indemnité de fin de carrière n'est pas plafonnée. L'avantage est conféré au salarié dès la première année de service. Selon les conventions collectives de la métallurgie, l'indemnité de fin de carrière n'est pas plafonnée. L'avantage est conféré au salarié dès la première année de service. C2AI acquise le 30 juin dernier est la seule entité appliquant la convention de la métallurgie. Nos hypothèses de calcul de la provision pour engagement de fin de carrière sont restées identiques à celles du 31 décembre 2025, en particulier pour l'âge de départ à la retraite qui est de 64,5 ans soit supérieur au nouvel âge légal de départ à la retraite (64 ans).

Hypothèses retenues	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Taux de croissance des salaires sur les 3 ans	3,20%	3,20%
Taux d'actualisation par référence à l'IBOXX Corporate AA10+	4,04%	3,79%
L'âge de départ à la retraite	64,5 ans	64,5 ans
Probabilité de survie à l'âge de départ à la retraite	Table de mortalité Insee	Table de mortalité Insee
Taux de rotation du personnel par tranche d'âge	Moins de 35 ans : 8.03%	Moins de 35 ans : 8.03%
	De 35 à 50 ans : 5.35%	De 35 à 50 ans : 5.35%
	Plus de 50 ans : 1.43%	Plus de 50 ans : 1.43%

Au 30 juin 2026 seule l'hypothèse du taux d'actualisation IAS 19 a été revue, ainsi le montant de l'écart actuariel au 30 juin 2026 est de -31 K€ nets d'impôts.

Note 12 - Dettes et passif courant (en milliers d'euros)

Dettes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Provisions courantes	818	700	823
Obligations locatives à moins d'un an	3 007	2 544	2 973
Emprunts à court terme	3 503	351	34
Partie courante des emprunts et dettes	8 385	7 530	8 470
Fournisseurs	79 503	66 092	59 889
<i>Dont charges à payer</i>	27 468	23 379	20 954
Fournisseurs immobilisations	678	316	453
Impôt-société	1 423	618	496
<i>Dettes fiscales et sociales :</i>			
Personnel et organismes sociaux	15 984	14 368	14 524
Impôt différé passif		566	680
TVA	8 805	7 376	3 982
Autres impôts et taxes	1 355	1 268	558
Total dettes fiscales et sociales	26 144	23 578	19 744
<i>Dont charges à payer</i>	13 318	13 062	10 110
Autres dettes	15 161	16 847	17 447
<i>Dont passifs sur contrats clients</i>	11 922	11 238	7 402
<i>Dont charges à payer</i>	1 020	1 091	909
Total des dettes et passif courant	138 622	118 576	110 331

Note 13 – Opérations en devises, instruments financiers et dérivés

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et les créances en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ou des engagements pris. La différence résultant de la réévaluation des dettes et des créances en devises à ce dernier cours est portée en résultat opérationnel.

Les opérations en devises concernent essentiellement le dollar US :

- Montant des dettes fournisseurs au 30 juin 2026 en USD : 16 729 K€.
- Montant des créances correspondant aux acomptes versés à nos fournisseurs au 30 juin 2026 en USD : 702 K€.

Thermador Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Les instruments financiers dérivés utilisés servent uniquement à couvrir des variations de taux de change correspondant à des achats de marchandises en devises. Thermador Groupe a décidé la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie en dollar à compter du 1er janvier 2018 avec pour objectif de couvrir les besoins de toutes les filiales du groupe. A ce titre, Thermador Groupe a souscrit des achats à terme en USD à hauteur de 25 500 KUSD avec pour échéance le deuxième semestre 2026 et premier semestre 2027.

Les critères d'IFRS 9 sont respectés et nous permettent de comptabiliser la variation de juste valeur des instruments dérivés utilisés pour ces couvertures selon la comptabilité de couverture.

Un test d'efficacité a été réalisé au 30 juin 2026. En conséquence, la juste valeur de ces instruments financiers a été comptabilisée pour un montant de 130 K€ avant impôt dans le poste « Autres dettes » du bilan.

Actifs et passifs financiers inscrits au bilan : ventilation par catégorie d'instruments :

Il n'existe pas de différence entre la juste valeur et la valeur comptable des actifs et passifs financiers. Les emprunts et dettes financières à long terme sont à taux fixe proche des taux du marché.

Actifs au 30/06/2026 (en milliers d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Créances	Instruments de couverture
Clients des activités commerciales	111 616	111 616		111 616	
Autres débiteurs	13 270	13 270		13 270	
Instruments financiers	0	0			
Trésorerie	107 721	107 721			
Total actifs	232 607	232 607		124 886	
Passifs au 30/06/2026	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Dettes	Instruments de couverture
Emprunts et dettes financières à long terme	31 132	31 132		31 132	
Obligations locatives à plus d'un an	7 043	7 043		7 043	
Passifs non courants	11 595	11 595		11 595	
Emprunts et dettes financières à court terme	11 888	11 888		11 888	
Obligations locatives à moins d'un an	3 007	3 007		3 007	
Fournisseurs	79 503	79 503		79 503	
Fournisseurs immobilisations	678	678		678	
Autres créditeurs	43 546	43 546		43 546	
Total passifs	188 392	188 392		188 392	

Note 14 – Engagements ou opérations avec des parties liées

Il n'y a aucun engagement ou opération avec des parties liées sur 2026 hormis les éléments de rémunération et les engagements de fin de carrière. Le groupe n'utilise aucun actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille.

Rémunération brute des dirigeants :

Le montant des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque administrateur opérationnel, président du conseil d'administration, directeur général et directeurs généraux délégués et le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres du conseil d'administration en raison de leur fonction s'élèvent à 426 K€.

Les rémunérations allouées s'élèvent à 108 k€ et sont comptabilisées en autres charges externes sur le principe que seuls les administrateurs indépendants perçoivent cette rémunération et ne font pas partie de l'effectif de Thermador Groupe.

Engagements de fin de carrière des dirigeants :

L'engagement de fin de carrière concerne le versement d'une indemnité de départ à la retraite autorisée par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2003. Cette indemnité est calculée de la même façon que celle versée à un cadre suivant les modalités de l'article 5 de l'avenant I de la convention collective du Commerce de gros et l'article 31 de la convention collective des ingénieurs et cadres de la métallurgie. Au 30 juin 2026, le montant de l'engagement correspondant à cette indemnité pour les administrateurs mandataires sociaux est égal à 379K€.

Il n'existe pas d'engagement portant sur des indemnités de rupture au profit des dirigeants.

Rémunération des administrateurs opérationnels :

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique.

Ils ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non-concurrence, ni d'indemnités de rupture.

Rémunérations fixes et variables (dues et versées) - valeurs en milliers d'euros									
Administrateurs opérationnels, président, directeur général et directeurs généraux délégués	Partie fixe			Partie variable			Total rémunération		
	1er semestre 2026	1er semestre 2025	2025	1er semestre 2026	1er semestre 2025	2025	1er semestre 2026	1er semestre 2025	2025
Jean Philippe Paul, administrateur, D.G de FGinox	77,7	76,8	153,6			31,5	77,7	76,8	185,1
Lionel Monroe, administrateur, invité permanent du comité d'audit, D.G. de Syveco et D.G. délégué									
Rémunération en tant que D.G. délégué de Thermador Groupe jusqu'au 7 avril 2025		10,6	10,6					10,6	10,6
Xavier Isaac, Administrateur, invité régulier du comité d'audit et D.G. délégué									
Rémunération en tant que D.G. délégué de Thermador Groupe à compter du 8 avril 2025	20,6	10,2	30,6				20,6	10,2	30,6
Patricia Mavigner, secrétaire du conseil d'administration, D.G. déléguée depuis le 1er mai 2016 et invitée permanente du comité du développement durable	83,9	82,9	165,9			91,0	83,9	82,9	256,9
Guillaume Robin, D.G.	112,8	111,5	223,1			109,0	112,8	111,5	332,1
Olivier V. de la Clergerie, président du conseil d'administration depuis le 8 avril 2026	23,0						23,0		
Sous total	318,0	292,0	583,8			231,5	318,0	292,0	815,3
Administrateurs extérieurs	Rémunérations allouées (dues et versées)								
Janis Rentrop, membre indépendant du comité des rémunérations et des nominations	19,2	13,1	30,9				19,2	13,1	30,9
Administrateurs indépendants	Rémunérations allouées (dues et versées)								
Veronique Bouscayrol, présidente et membre indépendante du comité d'audit	14,4	11,9	24,9				14,4	11,9	24,9
Caroline Meignen, membre indépendante du comité des rémunérations et des nominations	19,2	13,1	30,9				19,2	13,1	30,9
Laurence Paganini, présidente et membre indépendante du comité des rémunérations et des nominations, membre indépendante du comité du développement durable	25,4	21,7	51,7				25,4	21,7	51,7
Olivier V. de la Clergerie, président et membre indépendant du comité d'audit, membre indépendant du comité du développement durable jusqu'au 7 avril 2026	14,4	15,4	38,0				14,4	15,4	38,0
Mathilde Yagoubi, présidente et membre indépendante du comité du développement durable, membre indépendante du comité d'audit	15,6	13,1	30,9				15,6	13,1	30,9
Sous total	108,2	88,3	207,3				108,2	88,3	207,3
TOTAL	426,2	380,3	791,1			231,5	426,2	380,3	1022,6

Note 15 – Événements significatifs postérieurs à la clôture

Le 6 juillet 2026, le tribunal arbitral a rejeté l'ensemble des demandes de DEL et Sinagot à l'encontre d'Aello, de Thermador Groupe et des autres parties, faute de caractérisation d'actes de concurrence déloyale ou de parasitisme. A ce stade, aucune des parties n'a souhaité faire appel. (Voir note 16).

Note 16 – Évaluation des risques

Les risques principaux sont présentés dans notre document d'enregistrement universel 2025 en chapitre 4 – facteurs de risques. La nature des risques principaux n'a pas été modifiée en 2026. Toutefois nous souhaitons apporter des compléments d'information par rapport à la note 19 du chapitre 6 de notre document d'enregistrement universel 2025.

Variations des cours de matières premières

Identification et description du risque

Ce sont nos fournisseurs fabricants qui gèrent les achats des matières premières incorporées dans leurs produits. En cas de variation importante des cours de certaines matières premières (cuivre, acier...), nous subissons éventuellement des hausses de nos prix d'achat que nous nous efforçons de répercuter au mieux dans nos prix de vente. Il y a une grande diversité de cas selon les fournisseurs et selon les produits ce qui rend un chiffrage précis impossible, la résultante étant un élément de la gestion de nos prix de revient et de nos marges.

Il n'y a pas d'instrument financier en place pour couvrir les risques sur les matières premières.

Risque de liquidité :

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. Elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. La situation au 30 juin 2026 est positive (états des flux de trésorerie page 6 de cette note semestrielle). Le groupe bénéficie de lignes de facilités de trésorerie court terme non utilisées. Concernant les emprunts bancaires en cours, aucun ne comprend de clauses de covenants ou de garanties. Nous ne sommes pas exposés à un risque de remboursements anticipés ni à un risque de révision des taux d'intérêts.

Risques juridiques :

Dans les douze derniers mois, il n'y a pas eu de procédure gouvernementale, judiciaire, d'arbitrage ou administrative (y compris toute procédure dont nous aurions eu connaissance, qui serait en suspens ou dont nous serions menacés) qui pourrait avoir ou aurait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

Le 3 avril 2017, les sociétés Thermador Groupe et ses filiales Aello et Jetly, ont été assignées devant le tribunal de commerce de Rennes par les sociétés Diffusion Équipements Loisirs - D.E.L. et Multifija qui invoquent une concurrence déloyale et du parasitisme sur le marché des équipements et accessoires pour les piscines. Nous déplorons cette action judiciaire et rejetons intégralement ces accusations.

A la suite de différentes séquences procédurales, la Cour d'Appel de Rennes a jugé, le 20 octobre 2020, que la procédure en concurrence déloyale engagée par les sociétés D.E.L. et Multifija devait être renvoyée à l'examen d'un tribunal arbitral, seul juge de sa compétence.

Le 26 janvier 2022, la Cour de cassation a rendu sa décision qui confirme la solution retenue par la Cour d'Appel de Rennes.

Le 28 octobre 2024, les sociétés D.E.L. et SINAGOT (qui a absorbé la société Multifija) ont retenu la compétence du Tribunal arbitral pour juger le litige dans son entier. Leur mémoire en demande a été déposé le 12 mai 2025. Notre mémoire a été déposé le 21 juillet 2025. Notre mémoire en réplique a été déposé le 8 avril 2026. Les plaidoiries se sont tenues en mai 2026.

Le montant réclamé par les demandeurs s'élevait à 6,7 M€.

Par sentence arbitrale du 6 juillet 2026, l'ensemble des demandes formées par les sociétés DEL et Sinagot à l'encontre d'Aello, de Thermador Groupe et des autres parties mises en cause a été rejeté, le tribunal arbitral ayant considéré que les faits allégués ne caractérisaient ni des actes de concurrence déloyale ni des faits de parasitisme. La signification de la décision est en cours faisant courir le délai d'appel d'un mois. A ce stade, aucune des parties n'a souhaité faire appel.

La direction, après analyse de la situation avec ses conseils juridiques, estime que le risque lié à ce litige ne répond pas aux critères de comptabilisation d'une provision au sens d'IAS 37.

5) Notes sur le compte de résultat

Note 17 - Explication sur le chiffre d'affaires du premier semestre 2026

Reconnaissance de notre chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires du groupe est principalement composé de ventes de produits finis. Il est enregistré net de remises et d'avantages commerciaux consentis aux clients, des coûts liés aux accords commerciaux, des coûts de référencement ou liés aux actions promotionnelles ponctuelles facturées par les distributeurs. La reconnaissance de notre chiffre d'affaires se fait à la livraison. Notre groupe n'est pas soumis à d'autres obligations de performance liées à des prestations complémentaires (installation et/ou maintenance des marchandises, etc.). Concernant les garanties fournies, notre groupe se limite aux garanties légales. Les impacts de ces garanties au regard d'IFRS 15 sont non significatifs.

Evolution du chiffre d'affaires :

	30/06/2026	30/06/2026	30/06/2025	Variation 2026/2025	Variation 2026/2025
		A périmètre constant			A périmètre constant
Chiffre d'affaires (selon IFRS 15)	287 951	273 248	258 681	11,3%	5,6%

Répartition du chiffre d'affaires par canal de distribution :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2026	30/06/2026	30/06/2025	Variation 2026/2025	Variation 2026/2025
		A périmètre constant			A périmètre constant
Grand public	40 109	40 109	41 823	-4,1%	-4,1%
Canal professionnel	247 677	232 974	216 601	14,3%	7,6%
Autres structures	165	165	257	-35,8%	-35,8%
Total	287 951	273 248	258 681	11,3%	5,6%

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2026	30/06/2025	Variation 2026/2025
France	233 607	211 243	10,6%
Syveco	19 651	18 906	3,9%
Sodeco Valves	11 362	11 270	-0,2%
Rousseau SA	4 316	5 412	-20,3%
Quilinox	9 248		
Autres sociétés à l'export	9 767	11 850	-17,6%
Total International	54 344	47 438	14,3%
% international	18,9%	18,3%	

Note 18 – Explication sur le résultat opérationnel et le résultat net du premier semestre 2026

Evolution du résultat :

En milliers d'euros	30/06/2026	30/06/2026 à périmètre constant	30/06/2025	Variation 2026/2025	Variation 2026/2025 à périmètre constant
Résultat opérationnel courant sur activité	35 089	34 099	29 919	17,3%	14,0%
Résultat net part du groupe	26 174	25 468	22 248	17,6%	14,5%

Nos achats consommés correspondent au coût d'achat des marchandises auprès de nos fournisseurs majorés des frais de transport sur achat plus ou moins la variation de stock et les écarts de change. Dans nos frais, la logistique étant traitée principalement par nos propres équipes, les postes les plus importants sont :

✚ Nos dépenses de personnel.

✚ Nos frais de transport sur vente.

✚ Notre résultat financier correspond essentiellement aux intérêts sur les emprunts contractés en euros à taux fixe, aux intérêts liés au contrat de factoring chez DPI, compensés par les intérêts perçus.

Note 19 – Personnel

Répartition des effectifs par statut :

Répartition par statuts	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Cadres	300	307	314
Agents de maîtrise	79	50	56
Employés	531	510	533
Total	910	867	903

Répartition des effectifs par âge :

Répartition par âge	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
De 18 à 29 ans	113	117	119
De 30 à 39 ans	185	177	179
De 40 à 49 ans	270	256	276
50 ans et plus	342	317	329
Total	910	867	903

Information sectorielle

Note 20 - (en milliers d'euros)

En application de la norme IFRS 8, des unités génératrices de trésorerie ou appelées encore secteur opérationnel ont été définies en fonction des critères de secteur d'activité.

Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie retenues par le groupe sont constituées des entités juridiques qui constituent un secteur opérationnel. Chaque dirigeant de filiale est autonome dans la gestion opérationnelle de son entité (ressources humaines, clients, fournisseurs...). Le comité exécutif a défini les entités juridiques en tant qu'UGT et suit les indicateurs d'activité suivant cette organisation : Jetly, Sferaco intégrant groupe Valfit (depuis le 31 décembre 2017), Thermador, Odra, Isocel, PBtub, Sectoriel intégrant Nuair France depuis le 1er juillet 2015, Syveco, Axelair, Mecafer (depuis le 1er juillet 2015) intégrant Domac depuis le 1er mars 2017, Aello, Sodeco Valves, FGinox, Distrilabo (depuis le 31 décembre 2019), Thermacome (depuis le 30 avril 2020), DPI (depuis le 31 octobre 2022), Alto Metering (acquisition le 31 juillet 2024), C2AI (acquisition le 30 juin 2025), Quilinox (acquisition le 30 septembre 2025), et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline et Thermador Groupe appelée "Autres structures" dans les tableaux ci-après.

Les indicateurs de performance présentés dans cette information sectorielle sont ceux suivis par nos dirigeants de filiales membres de notre comité exécutif. Il s'agit des ventes selon IFRS 15, du résultat opérationnel, du résultat opérationnel en pourcentage du chiffre d'affaires et des principaux postes bilantiels en lien avec le BFR.

Compte de résultat :		Juin 2026			Juin 2025		
		Chiffre d'affaires	Résultat Opérationnel	% de rentabilité	Chiffre d'affaires	Résultat Opérationnel	% de rentabilité
Mecafer /Domac	Gros outillage en G.S.B.	15 271	980	6,4%	13 972	1 005	7,2%
Odrea	Pompes, plomberie et robinetterie sanitaire en G.S.B.	24 838	1 160	4,7%	27 851	1 340	4,8%
Isocel	Constructeurs de chaudières	4 424	688	15,6%	3 661	436	11,9%
Aello	Accessoires de piscine	14 503	1 890	13,0%	12 577	1 322	10,5%
DPI	Canalisations plastiques pour réseaux secs et humides	18 729	143	0,8%	14 803	-61	-0,4%
Jetly	Pompes	30 538	7 334	24,0%	29 867	7 132	23,9%
Thermador	Accessoires de chauffage	33 313	5 480	16,5%	32 078	4 448	13,9%
Pbtub	Tubes en matériaux de synthèse	11 936	826	6,9%	11 237	578	5,1%
Thermacome		7 955	-106	-1,3%	7 375	-65	-0,9%
Axelair	Ventilation	5 471	114	2,1%	4 349	-208	-4,8%
Alto Metering	Conception et commercialisation de systèmes de télérelève (IOT) et compteurs	1 900	93	4,9%	1 762	34	1,9%
Sferaco	Robinetterie et raccords	44 823	8 399	18,7%	41 485	7 435	17,9%
Sectoriel	Motorisation pour vannes et compresseurs d'air	14 913	2 770	18,6%	15 172	2 775	18,3%
Distrilabo	Matériels techniques pour la mesure et le contrôle	4 112	712	17,3%	3 733	588	15,8%
C2AI	Instrumentation et régulation des fluides	5 454	228	4,2%			
FG Inox	Raccords, brides et accessoires	9 343	862	9,2%	7 948	503	6,3%
Quilinox	Pompes sanitaires, vannes aseptiques et équipements industriels	9 249	762	8,2%			
Syveco	International	19 654	3 891	19,8%	18 921	3 261	17,2%
Sodeco Valves	Robinetterie industrielle	11 360	869	7,6%	11 633	867	7,5%
Autres structures		165	29 356		257	29 345	
Eliminations			-31 362			-30 816	
Total		287 951	35 089	12,2%	258 681	29 919	11,6%

VI.- Rapport semestriel d'activité du 1^{er} semestre 2026

1) Activité

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2026 progresse de 11,3 %, dont 5,6 % à périmètre constant. Cette évolution intervient alors que l'effet estimé de la variation de nos prix de vente reste négatif à -0,9 %. Le 2^e trimestre a confirmé l'amélioration constatée en début d'année, avec une hausse de 7,0 % à périmètre constant.

Dans le bâtiment, notre exposition au financement de la rénovation énergétique par MaPrimeRénov' est désormais très limitée, comme en témoigne la progression mesurée des ventes d'équipements dédiés aux pompes à chaleur air-eau. En revanche, le marché des panneaux solaires thermiques ralentit fortement avec la réduction des financements publics. Axelair, positionnée sur la ventilation, les accessoires pour pompes à chaleur air-air et les climatiseurs compacts saisonniers, a bénéficié d'une demande en nette hausse. Créée en 2013, notre filiale franchit le seuil de rentabilité grâce au professionnalisme et à la pugnacité de son équipe. Nos activités liées au cycle de l'eau restent perturbées par une météorologie extrême, alternant inondations, fortes chaleurs et sécheresse. Ces phénomènes pèsent, à court terme, sur l'irrigation ; à moyen terme, ils renforcent l'intérêt des solutions de récupération de l'eau de pluie et de réutilisation des eaux. Jetly, qui a enregistré un 2^e trimestre encourageant, est bien positionnée sur ces marchés d'avenir.

Aello poursuit son développement dans la piscine avec une offre différenciante et un travail approfondi sur la notoriété de ses marques. DPI retrouve également le chemin de la croissance dans un contexte très instable, marqué par de fortes variations du prix du polyéthylène liées au conflit au Moyen-Orient. Un nouveau directeur commercial est arrivé le 1^{er} juin. Il sera rejoint par la future directrice générale dès le 1^{er} septembre 2026. Le dirigeant fondateur de DPI poursuivra son accompagnement jusqu'à la fin de l'année 2027 (voir plus de détails dans notre DEU, page 162).

Au sein de l'activité grand public, Mecafer et Domac ont bien résisté grâce à la progression en volume de certaines gammes, notamment les groupes électrogènes.

Odrea a mené un travail substantiel sur les coûts et sur le e-commerce. Même si son chiffre d'affaires recule, la rentabilité est maintenue, ce qui constitue un signal rassurant pour la qualité de service rendue à leurs clients.

Deux de nos filiales orientées vers l'industrie affichent un léger retrait, sans que cela soit préoccupant. Les difficultés rencontrées par les secteurs de l'automobile et de l'air comprimé pèsent sur l'activité de Sectoriel, tandis que les projets en cours chez Sodeco restent encourageants.

2) Résultats et situation financière

Notre résultat opérationnel augmente de 17,3 % et représente 12,2 % du chiffre d'affaires (11,6 % à fin juin 2025). Notre stock baisse de 3,3 % en valeur et de 28 jours d'achats consommés (181 jours comparativement à 209 jours en juin 2025). Notre besoin en fonds de roulement d'exploitation consolidé représente 38,1 % du chiffre d'affaires sur 12 mois glissants (43,6 % fin juin 2025). Notre trésorerie nette des découverts bancaires s'élève à 104,2 M€ et notre dette bancaire à 39,5 M€. Notre robuste structure financière s'appuie sur 414 M€ de capitaux propres. Notre nouvelle estimation des investissements pour 2026 s'établit à 11,6 M€, dont 5,1 M€ pour nos bâtiments logistiques.

3) Perspectives

Sur le reste de l'année, la base de comparaison sera moins favorable, le 3^e trimestre 2025 ayant notamment progressé de 2,2 %. De plus, les achats anticipés réalisés par certains clients pour atténuer l'effet des hausses de prix devraient ralentir l'activité au cours des trois prochains mois.

Les hausses tarifaires appliquées depuis avril devraient produire leurs premiers effets dès le 3^e trimestre. Nous continuons d'anticiper un impact positif sur l'ensemble de l'année 2026, même si les variations erratiques du prix du polyéthylène rendent les prévisions très incertaines.

De nombreuses niches, sur lesquelles nos filiales interviennent directement ou indirectement, offrent des perspectives de développement à court et moyen terme.

Parmi les principales opportunités identifiées figurent les data centers, les réseaux de chaleur et de froid, la géothermie profonde, les accessoires pour pompes à chaleur air-eau et air-air, la circulation et le traitement de l'air dans les bâtiments, leur climatisation efficace, le stockage d'hydrocarbures, le comptage de l'eau et des calories, la récupération et la réutilisation de l'eau, l'électrification des usages, les matériels de seconde main, ainsi que le stockage d'énergie.

Avec une approche pragmatique et agile, nos équipes restent à l'écoute des acteurs de ces différents marchés afin d'adapter nos offres et de préparer notre chiffre d'affaires futur.

Néanmoins, le contexte géopolitique mondial demeure très dégradé, avec des conséquences humaines dramatiques.

Cette situation et ses effets économiques, notamment sur les taux d'intérêt et sur l'activité française et européenne, nous conduisent à rester extrêmement prudents concernant nos prévisions à court terme.

VII.- Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus dans les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A Saint Quentin Fallavier, le 30 juillet 2026

Guillaume Robin
Directeur général

VIII.- Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle
Période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026

Aux actionnaires de la société THERMADOR GROUPE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Lyon et Saint-Etienne, le 30 juillet 2026

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Cabinet ROYET

Jean-Marie LE JELOUX

Serge GUILLOT